STONE AGE
READY TO CREATE

BASEBETON PAINT - PRIMAIRE

MODE D'EMPLOI + FICHE TECHNIQUE



DESCRIPTION DU PRODUIT:

Basebeton Paint - Primaire est un produit prêt à l'emploi qui permet une bonne préparation de la peinture Basebeton sur la surface. Basebeton Paint - Primaire assure une absorption uniforme, une meilleure adhérence et prolonge la durée de vie de Basebeton Paint.

POSSIBILITÉS D'APPLICATION:

Basebeton Paint - Primaire peut être utilisé pour:
- les murs peints
- les murs crépi
- Papier peint en fibre de verre
- crépi
- MDF

Basebeton Paint - Primaire est spécialement conçu pour une utilisation à l'intérieur.

LA MÉTHODE D'APPLICATION:

PRÉPARATION

La surface sur laquelle Basebeton Paint - Primaire est appliquée doit toujours être soigneusement nettoyée et sèche.

Une surface brillante ou un bois plaqué doivent toujours être légèrement poncés au préalable afin d'éliminer la couche de vernis.

ATTENTION:
Basebeton Paint - Primaire n'adhère pas aux surfaces de bois huilé ou de papier peint en vinyle. Ces matériaux ne conviennent donc pas à l'application de Basebeton Paint - Primaire.

CONDITIONS D'APPLICATION:

- Température ambiante requise de 7°C - 27°C.
- Taux d'humidité maximum du support de 4%

APPLICATION DE LA PEINTURE DE BASE POUR BÉTON – PRIMAIRE:

Basebeton Paint - Le primaire doit toujours être bien remué avant l'application de la première couche.

Basebeton Paint - Primaire peut être appliqué à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau en microfibres. Contrairement aux primaires traditionnels, il n'est pas nécessaire que Basebeton Paint - Primaire soit totalement transparent après une seule couche. Il suffit que le primaire ait touché l'ensemble de la surface. Basebeton Paint - Primaire a besoin de 12 heures pour sécher.

Dans le cas d'une surface fortement absorbante, comme le bois ou un mur récemment enduit, une deuxième couche de Basebeton Paint Primaire doit être appliquée. Si nécessaire, Basebeton Paint Primaire peut être dilué avec 20% d'eau.

CONSOMMATION:

Avec 1 kilo de Basebeton Paint - Primaire, il est possible de traiter 6 m2 de mur en une seule couche.

DURÉE DE CONSERVATION:

Basebeton Paint - Primaire a une durée de conservation non ouverte de 12 mois dans un environnement sec.

DURABILITÉ:

Basebeton Paint - Primaire est composé à 87% de substances écologiques.

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ:

Pour obtenir des informations et des conseils sur la manipulation, le stockage et l'élimination en toute sécurité des produits chimiques, les utilisateurs de ces produits doivent prendre connaissance de la fiche de données de sécurité la plus récente concernant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données liées à la sécurité.

DÉCLARATION DE NON-RESPONSABILITÉ:

Ces informations, et en particulier les recommandations concernant l'application et l'utilisation des produits Stone Age, sont fournies en toute bonne foi sur la base de nos expériences actuelles et de notre connaissance des produits. Ces informations s'appliquent aux produits stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales et correctement, conformément aux conseils de Stone Age. Dans la pratique, les différences entre les matériaux, les substrats et les conditions réelles (de travail) sur le terrain sont telles qu'aucune garantie de qualité commerciale ou d'adéquation à un usage particulier, ni aucune responsabilité (découlant de quelque relation juridique que ce soit) ne peut être dérivée de ces informations ou de tout conseil (qu'il soit oral ou écrit) fourni par Stone Age.

L'utilisateur des produits doit vérifier que les produits conviennent à l'application et à l'usage prévus. Stone Age se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits à tout moment.
Les droits de propriété de Stone Age et des tiers doivent être respectés. Toutes les commandes passées à Stone Age sont soumises aux conditions de vente et de livraison en vigueur.

CERTIFICAT CE

La norme européenne harmonisée EN 13813, « Matériaux de revêtement et revêtements de sol - propriétés des matériaux et exigences », donne des exigences spécifiques concernant les chapes lorsqu'elles sont utilisées dans les structures de plancher.

Les revêtements ou chapes structurelles qui, par exemple, contribuent à la capacité portante de la structure, sont exclus de la présente norme. Tant les sols en résine synthétique que les chapes en ciment sont couverts par cette norme. Ces revêtements doivent porter le label CE conformément à l'annexe ZA. 3, tableau ZA. 1.5 et 3.3 et répondre aux exigences de la directive sur les produits de construction (89/106).

CE

Stone Age B.V.
Butaanstraat 10
7463 PG RIJSSEN -
Nederland